



© HSM - Neutelings Riedijk architects

Le CAP 44

avant sa transformation en Cité des Imaginaires

Vendredi 10 avril

12h30 à 14h00

Face à la Loire, le CAP 44 dresse sa silhouette massive. Sous son bardage bleu, se dissimule une ancienne minoterie du XIX^{ème}, construite selon le système Béton Armé développé par François Hennebique.

Après les travaux de dépose des aménagements intérieurs réalisés en 2024, le CAP 44 entame une nouvelle vie pour devenir la Cité des Imaginaires - Grand musée Jules Verne.

Visite en présence de

Dieter DE VOS

Neutelings Riedijk architects
architectes mandataires

Raphaël SAILLARD

ARS architectes urbanistes
architectes associés

Soazig DUCHÈNE

Nantes Métropole Aménagement
maître d'ouvrage

Delphine AUVIGNE

AIA ingénierie - AMO structure

Jean-Louis KEROUANTON

Maître de conférence et docteur en histoire

Cité des Imaginaires

PROGRAMME

Centre culturel accueillant différents espaces de rencontres et de partage :

- Musée Jules Verne (trajectoire de l'écrivain, fabrique des Voyages extraordinaires, rapport au monde).
 - Espace d'expositions temporaires (pouvoir et rôle des imaginaires sur notre perception du monde et dans la construction de l'avenir).
 - Espace de diffusion de 100 places,
 - Médiathèque-ludothèque thématique.
- SDP : 7 660 m²

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SPL Nantes Métropole Aménagement (concession Bas Chantenay - Nantes Métropole)

MAÎTRISE D'OEUVRE

Neutelings Riedijk Architects
ARS Architectes urbanistes
ARTELIA - BE TCE - OPC
Atelier Franck Boutté
Acoustibel / Jardin de Gally

MAÎTRISE D'ŒUVRE CURAGE-RÉEMPLOI :

AD INGE - EGIS
Contrôleur Technique : SOCOTEC
Coordonnateur SPS : ATAE

AMO STRUCTURES : AIA Ingénierie

BE SURETÉ – ESSP : CRONOS

GRANDES DATES DU PROJET :

2018 : Débat public sur le devenir du CAP 44

Mi 2022 : Lancement projet / 2023 - Dialogue compétitif Moe

2024 : Travaux de désamiantage et curage intérieur CAP 44

2024 - 2026 : Etudes / Été 2026 : Appel d'offres travaux

Fin 26 - début 27 : Démarrage travaux

Depuis la promenade des quais, les visiteurs accéderont à un grand hall puis pénétreront dans le Jardin Hennebique. Un grand escalier invitera à une ascension entre terre et ciel, du jardin au belvédère. A chaque palier, le paysage se renouvellera avec des vues nouvelles sur le fleuve et le jardin extraordinaire. L'arrivée en toiture-terrasse offrira une vue panoramique sur la ville et le fleuve.





Le CAP 44 - Grands moulins de Loire a été construit dans un cadre expérimental, avant toute réglementation sur le béton armé. Une hétérogénéité des structures et une généralisation de la carbonatation des bétons d'origine ont été décelés. Pour révéler le patrimoine et redonner un usage au bâtiment, le projet conserve une partie de l'édifice tel un vestige et développe les nouveaux usages dans des structures nouvelles. Les trois derniers niveaux du CAP 44 sont déconstruits ainsi que la partie Est, une structure pont vient enjamber la partie préservée. La structure patrimoniale dissociée de la structure neuve ne supporte ainsi pas de charges nouvelles.



Au niveau du socle, le vestige « Jardin Hennebique » : les structures du Moulin et le porte-à-faux emblématique de l'invention du béton armé se dévoilent, ainsi que la nature et la vie du lieu. Côté Est, la trame des structures de l'ancienne minoterie se poursuit avec un béton matricé.

Porté par de grands poteaux, un volume « ciel » dialogue avec les ciels changeants des bords de Loire. Conçu à partir d'éléments en acier inox au relief singulier, il donnera l'identité au lieu. Des « oculi » tels une métaphore des instruments de voyage, ouvriront le « ciel » et amèneront des points de vue extraordinaires sur le paysage depuis l'intérieur.



L'enveloppe du bâtiment est conçue suivant les principes de l'architecture bioclimatique avec des avancées et des protections solaires dimensionnées en fonction des orientations de chacune des façades.

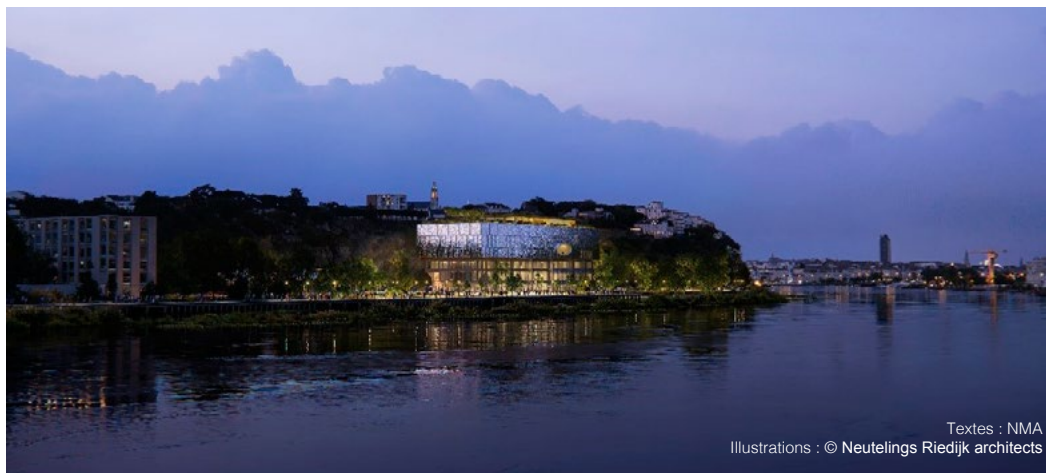
L'avancée du volume ciel par rapport aux façades du jardin Hennebique vient renforcer la protection solaire.

La situation de la Cité des imaginaires en bord de Loire offre un environnement propice pour une résilience climatique : le «jardin Hennebique» sera un espace semi-passif.

L'hiver, il captera la chaleur et la lumière pour préchauffer les différents espaces adjacents.

L'été, il s'ouvrira pour permettre un tirage thermique au travers et assurer une ventilation naturelle.

Une récupération des eaux de pluie est prévue pour l'arrosage des végétaux et les besoins du bâtiment. Le projet favorise les matériaux recyclés ou biosourcés (isolants fibre bois, charpente bois pour le roof top, habillages bois ...) et fait l'objet d'une démarche spécifique pour optimiser le réemploi des matériaux.



Textes : NMA

Illustrations : © Neutelings Riedijk architects

À la fleur de quai, tel un mirage flottant, la silhouette singulière de la Cité des imaginaires apparaît et amène les visiteurs vers des mondes inconnus.

Maison de l'architecture des Pays de la Loire

28 rue Fouré 44000 Nantes

www.ma-paysdelaloire.com

Centre culturel indépendant, la Maison de l'architecture diffuse et défend une culture vivante de l'architecture patrimoniale et contemporaine, de l'urbanisme et du paysage, partagée. L'association sensibilise et met en avant des solutions pertinentes en réponse aux enjeux environnementaux touchant nos cadres de vie et de nos paysages.



ARDEPA

6, quai François Mitterrand 44200 Nantes

www.lardepa.com

Structure associative régionale implantée à Nantes, l'Ardepa (Association Régionale pour la Diffusion et la Pédagogie de l'Architecture) agit depuis 45 ans pour co-construire et diffuser en Pays de la Loire une culture architecturale, urbaine et paysagère vivante, partagée et accessible au plus grand nombre, et ce dès le plus jeune âge.

